



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

CHSCT de la Sarthe

15 juin 2021

Déclaration liminaire de la FSU

Depuis maintenant près d'un an et demi, nos vies ont été modifiées par une crise sanitaire sans précédent. Le premier confinement est arrivé brutalement. En l'espace d'un mois, la communication étatique est passée d'une "gripette" à un lexique guerrier avec des mots tels que confinement, couvre-feu, état de guerre.

Les services ministériels ont montré à ce moment-là, qu'aucun plan d'urgence n'était prévu pour pallier ce type de problématique. L'indulgence a prévalu dans l'opinion, y compris professionnelle, face à cette pandémie exceptionnelle, presque inédite.

Mais le premier confinement a montré de nombreuses difficultés dans l'organisation de l'école à distance avec des problèmes structurels comme le manque de matériel pour les équipes pédagogiques et pour les élèves ou comme le manque de formation aux pratiques informatiques et aux classes virtuelles. Le dogme de la continuité pédagogique a été asséné, alors même que la nature de ce lien à distance n'était plus ni pédagogique, ni continu.

Les enseignant-es du premier et du second degré ont montré leurs capacités à innover, à s'adapter. L'administration l'a d'ailleurs elle-même fait remarquer lors des instances de l'année dernière et du début de cette année. Mais les inégalités scolaires n'ont cessé de croître.

Ces données ont imposé un choix fort, partagé par la FSU : laisser ouvert-es les écoles, les collèges, les lycées et les universités. Il était nécessaire de permettre aux élèves d'être accueilli-es dans les établissements pour garder le lien avec leurs apprentissages et, dans des conditions propres à limiter les inégalités.

Pour autant, cet accueil souhaité de façon partagée, la FSU l'a accompagné de l'exigence d'un protocole strict. La FSU a rapidement relevé la problématique des brassages de groupes, notamment quand un enseignant était absent dans le premier degré. Le gouvernement a finalement entendu raison à propos de ces mesures essentielles en avril dernier, après un second confinement scolaire.

Cette année fera date pour avoir été celle d'un abandon et d'un mépris ministériel des professions de l'Éducation. Qu'il s'agisse des services administratifs ou des corps d'enseignement, le contordre, le mensonge, le retard, les règlements contradictoires, les non-réponses, associées à l'intimidation ou à des sanctions, ont constitué un mode de gestion épuisant et maltraitant, qu'on ne peut pas, à distance, réduire à la difficulté conjoncturelle de cette crise ni à des difficultés d'anticipation face à l'urgence. Il s'est bien agi de choix politiques assumés de ne pas recruter, de ne pas gérer de façon volontariste les locaux, de ne pas dépenser ce qui aurait permis de doter en temps et en heure d'abord en masques, ensuite en tests, ensuite en vaccins. D'autres priorités ont été choisies : fermer des classes et augmenter les effectifs, laisser l'institution publique dépendante de marchés (de masques, de tests, de vaccins...). Cela a eu des conséquences sanitaires négatives.

L'Éducation Nationale a, peut-être plus que d'autres services publics, disposé de sa réglementation interne par les ondes de BFM, puis dans un second temps, par le biais d'une Foire Aux Questions réalisée dans l'urgence pour s'adapter aux problématiques soulevées à un moment T et qui

avaient une solution à T+2, voire T+3, en décalage avec le réel. Les exemples sont légion, encore récemment, pour les collègues d'EPS ou encore la fin des demi-groupes en 4ème/3ème. Cette impréparation a déstabilisé la hiérarchie, les services, les équipes. Elle leur a ajouté une charge de travail conséquente. Tout devait se réaliser dans l'urgence avec des consignes données le jeudi ou le vendredi (voire même le dimanche) pour une application dès le lundi. Ces personnels sont devenus des « premiers de corvée ».

Cette année a été émaillée par de nombreux dysfonctionnements : les problèmes de livraisons de masques, les masques toxiques ou trop petits, les tests d'abord inutiles puis indispensables mais qui n'arrivent toujours pas dans les écoles ou les établissements, des campagnes de dépistages qui devaient être massives et qui finalement n'ont eu pour finalité qu'un échantillonnage à des fins statistiques, une vaccination prioritaire des enseignants qui devait débiter en janvier, puis en mars et qui finalement a été annoncée une semaine avant le reste de la population de moins de 50 ans.

Cette année a fini de marquer, dans le corps enseignant, la rupture profonde entre notre administration centrale et les agents. La défiance n'a jamais été aussi grande et les répercussions sur leur engagement ou sur leur volonté de donner du temps pour leurs missions risquent d'en pâtir à l'avenir. On aurait voulu pousser les usagers à s'orienter vers des établissements privés, aux traitements si particuliers, qui ont pu proposer par exemple des présentiels de 100 %, qu'on n'aurait pas fait mieux.

Hors du champ sanitaire, le 3 juin, les AESH étaient à nouveau dans la rue pour demander entre autres l'abandon des PIAL. Leur création a considérablement dégradé les conditions d'exercice des AESH qui sont appelés à multiplier les accompagnements d'élèves et à intervenir dans plusieurs écoles et/ou établissements, de la maternelle au lycée. Ces services partagés augmentent les déplacements en imposant des affectations sur des zones de plus en plus étendues. La FSU demande à nouveau l'abandon des PIAL.

Pour finir, nous souhaitons alerter sur les demandes de temps de partiel qui ne sont pas accordées aux personnels enseignant-es. Ce refus massif, dans un contexte général d'épuisement, est en totale contradiction avec la prévention des risques psycho-sociaux.

La volonté présidentielle et ministérielle de limiter les prérogatives des corps intermédiaires, notamment en supprimant les CHSCT et en les fusionnant dans une instance plus « multi-tâches », en diminuant en nombre et en proportion la représentation des personnels, en tournant le dos à tout dialogue social, laisse envisager un déplacement de la défense des personnels vers le seul champ des luttes. La FSU est prête à cette mutation imposée par les gouvernants actuels, et continuera à exercer un rôle d'alerte, de remontée d'informations et de soutien aux luttes qui sont tournées vers les valeurs qu'elle défend.

Les représentant-es départementaux FSU au CHSCT souhaitent, à l'inverse du mouvement en cours au Ministère, maintenir un travail commun avec l'administration pour travailler à une amélioration des conditions d'exercice des métiers, par le champ de la santé, de l'hygiène et des conditions de travail. C'est le sens de leur proposition d'engagement commun dans une démarche de recherche action, sur le temps long, impliquant des chercheurs et chercheuses du CREN autour du « bien travailler » et des facteurs de risques psycho-sociaux.

Notre vigilance reste entière pour préserver nos métiers, nos collègues et les dimensions de liberté, d'invention, d'émancipation, de laïcité, de gratuité, d'égalité qui en sont indissociables. La question de la santé, de la sécurité et des conditions de travail est étroitement liée à la mise en œuvre de ces valeurs. En ce CHSCT, la FSU rappelle solennellement que ces droits, ont évolué positivement dans l'histoire par temps de paix, de mobilisation sociale, d'arrivée au pouvoir de gouvernements sociaux. Jamais dans des circonstances de montée des idées xénophobes, racistes, sécuritaires, autoritaires.

Sa détermination est totale à faire valoir à tout niveau la santé, l'hygiène, la sécurité, comme éléments constitutifs, indispensables, d'un projet de société émancipateur, social et environnemental.